



Saisie sur loyer. et je suis au rsa

Par **tweety3188**, le **01/05/2013** à **22:14**

Bonjour voilà un huissier est venu car mon propriétaire à des dettes il ont donc fait une saisie sur loyer

Je suis au rsa et paye que 98e de ma poche l'huissier m'a dit que je devait donc payer que cette somme mais qu'à partir de maintenant mon propriétaire ne touchera plus l'apl qui est de 351e du coup est ce mois qui vais le touché ou vais le avoir une différence et touché un peu plus de rsa comme quand on a pas d'apl

Merci pour vos réponse

Par **russia**, le **01/05/2013** à **23:00**

Bonjour Tweety,

Il me semble que l'huissier récupère l'apl pour les dettes de votre propriétaire. il vous restera 98 euros à verser de complément de loyer. cela ne changera pas. à mon avis. si j'ai bien compris votre question.

cordialement

Par **aliren27**, le **02/05/2013** à **09:33**

Bonjour,

exact, les APL seront versées a l'huissier et vous paierez votre part a l'huissier. Cela ne change rien a votre situation.

Cordialement